



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 154

semaine du 19
au 25 mars 1982

**3
AVRIL
MANIF**

nouvelles csn



**COMBATTONS
LA CRISE
ENSEMBLE**

**MANIF
DE
SOLIDARITE
LE 3 AVRIL
TOUS
ENSEMBLE
RALLIEMENT MIDI PARC LAFONTAINE**



agenda du mouvement

mars

- 19-21 FESP conseil fédéral
- 22-26 FAS tournée des 450 syndicats
- 23 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Trois-Rivières
- 24 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Hull
- 25-28 FNEO conseil fédéral
- 29 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Rimouski
- 29-30 CSN équipe fédérale d'organisation
- 29-2 CSN formation session pour les salarié-e-s sur les grèves
- 30 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Sherbrooke
- 30-31 CSN bureau confédéral
- 31 FPSCQ réunion des secteurs, à Montréal

avril

- 1-2 CSN bureau confédéral
- 1-2 FTPF réunion d'équipe, à Montréal
- 1-2 FPSCQ bureau fédéral, à Montréal
- 2-3-4 conseil central à Montréal deuxième sommet populaire
- 3 CSN-CEQ-FTQ manifestation à Montréal, 12 heures, contre la crise
- 5-7 CSN formation session pour les salarié-e-s sur les régimes de rentes

mon dollar, pour le Salvador

Les derniers événements du Salvador sont un appel à la solidarité de tous les groupes qui appuient la lutte du peuple salvadorien.

En novembre 1981, les 32 organisations syndicales provenant de 20 pays, lors de la Conférence syndicale internationale de solidarité avec le Salvador, convoquée par la CSN et la CEQ, convenaient d'exprimer d'une façon concrète notre solidarité pour aider le peuple salvadorien à obtenir le respect de leur droit à l'auto-détermination et de leurs droits sociaux et politiques.

Personne ne demeure indifférent devant tant de souffrance. Le sort des travailleurs et des travailleuses du Salvador est étroitement lié à la solidarité que nous développons.

La CSN conjointement avec la CEQ lance dans les rangs de ses affiliés(es) une campagne intensive de sensibilisation et de soutien: "MON DOLLAR, POUR LE SALVADOR".

Par ce geste nous croyons fermement aider ceux et celles qui luttent pour la démocratie et la liberté.

Dans le mouvement, nous désirons une participation la plus large possible. Chaque syndicat doit faire l'effort pour mobiliser son monde dans cette campagne.

coordination de la campagne

- La campagne "MON DOLLAR, POUR LE SALVADOR" se réalisera dans chaque conseil central. Un responsable pourra coordonner les activités: affichage, vente de macarons, informations, et contact avec le secrétariat du CISO pour avoir des personnes-ressources salvadoriennes pour des soirées d'information
- Vous pouvez placer vos commandes d'affiches et de macarons au secrétariat du CISO, 1601, rue De Lorimier, Montréal H2K 4M5 (598-2020)
- Les contributions financières de la campagne de solidarité peuvent être envoyées à l'attention de "Solidarité-Salvador-CISO" à l'adresse du secrétariat du CISO.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Robert Quevillon et Clothilde Bertrand, au secrétariat du CISO.

Syndicalement

Sylvio Gagnon
secrétaire général

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux, Marcel Benoît et Clément Guèvremont

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard et Louise de Grosbois et Hélène Rochon, Roméo Flageol.

collaboration: Édith Pariseau, Marc Lesage

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



le 3 avril LA MANIF DE LA SOLIDARITÉ

Des milliers de travailleurs et travailleuses des trois centrales syndicales du Québec, et de centaines de groupes populaires, seront tous ensemble à Montréal, le 3 avril pour manifester leur solidarité face aux agressions patronales et gouvernementales contre leurs conditions de vie.

Cette "Manif de la Solidarité" à la veille du sommet économique de Québec sera un témoignage important de la résistance de la classe ouvrière aux effets et conséquences d'une crise économique gérée par les gouvernements et la haute finance.

Pour les travailleurs et travailleuses, comme pour l'ensemble de la population, des chômeurs et des assistés sociaux, cette situation est devenue intolérable.

1. priorité à la lutte contre le chômage

Le Québec atteint cette année le record peu enviable du chômage le plus élevé de son histoire, soit plus de 350,000 chômeurs et chômeuses officiels.

Les gouvernements doivent se concerter pour appliquer des politiques de développement économique axées sur la création d'emplois. Dans un manifeste publié le mois dernier, la CSN estime que c'est "tous ensemble qu'il

faut unir nos forces pour revendiquer, exiger et obtenir des gouvernements des mesures suffisantes pour éviter les fermetures et les licenciements collectifs et maintenir le revenu de ceux et celles qui perdent ainsi leur emploi."

Les centrales exigent que soit adoptée sans délai une loi contre les fermetures et les licenciements collectifs et que l'on constitue une ou des caisses de stabilisation de l'emploi.

2. l'urgence: baisser les taux d'intérêts

Les taux d'intérêt actuels entraînent une récession. Les travailleurs et travailleuses n'arrivent plus à boucler leurs budgets. Les plus démunis, chômeurs, assistés sociaux, ont des conditions inhumaines de vie, de nourriture, de logement. Les faillites personnelles s'accumulent.

En janvier 1982, le Sénat canadien établissait le seuil de pauvreté à \$382.60 par semaine pour une famille de quatre personnes. Au Québec, le salaire mini-

mum est plafonné à 4\$ l'heure, soit 176 \$ pour 44 heures de travail. Pour s'en sortir, aujourd'hui, il faut déjà plus que le double du salaire minimum.

Le gouvernement doit rétablir l'indexation du salaire minimum et augmenter les prestations d'aide sociale. Ces deux mesures auront un effet direct sur la situation économique puisque des milliers de personnes auront ainsi plus de moyens pour se procurer des biens essentiels.

3. maintenir les services

Ce n'est pas en fermant des lits d'hôpitaux, en abandonnant des programmes d'éducation qui s'adressaient à ceux qui en avaient le plus pressant besoin, en supprimant des services essentiels de transport ou de soins de santé, que les gouvernements vont résoudre leurs problèmes budgétaires.

Les trois centrales syndicales CSN-CEQ-FTQ estiment qu'une bonne part de la détérioration progressive des conditions de travail et

de vie de la majorité des Québécois est liée au refus et aux retards injustifiés du gouvernement Lévesque de procéder aux amendements législatifs qui sont de sa compétence et qui auraient permis aux travailleuses et travailleurs non syndiqué(e)s, bas-salarié(e)s, aux victimes de fermetures, aux chômeurs et aux bénéficiaires de programmes sociaux de se défendre plus adéquatement contre la crise qu'ils doivent payer aujourd'hui.

4. accès à la syndicalisation

En 12 ans, la moyenne des augmentations de salaires des travailleurs syndiqués fut de 10.8%. Pendant le même temps, l'ensemble des salaires du Québec connaissait une augmentation de 10.2%. Si le chiffre est inférieur, c'est que la grande majorité des travailleurs et travailleuses du secteur privé ne sont pas syndiqué(e)s et qu'il leur est impossible de faire

valoir leurs revendications pour obtenir de meilleures conditions de travail et de rémunération face aux employeurs qui les exploitent.

Pour la plupart d'entre eux, il n'y a pas d'accès possible à la syndicalisation, sans l'accréditation multipatronale comme dans l'industrie de la construction, et sans une réforme éliminant les obstacles actuels à la syndicalisation.

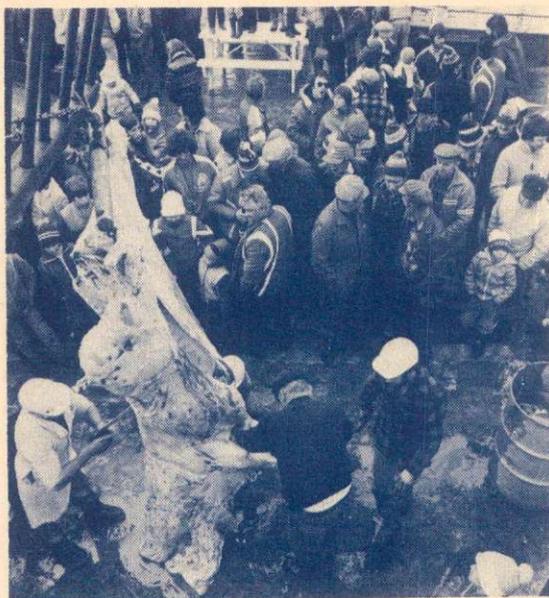
c'est toujours le temps de bâtir quand on ne veut pas mourir!

Nous produisons au-delà de 80,000 têtes de bétail par année dans la région; nous en transformons moins de 14,000; le reste nous l'exportons pour l'importer par la suite; les cinq petits abattoirs de la région "vivotent" parce qu'ils n'ont pas l'outil complémentaire qui pourrait absorber ce qu'ils ne peuvent mettre en marché. Et pendant ce temps, toujours, les entreprises de la région qui pourraient absorber la production régionale (institutions scolaires, hôpitaux, brasseries, restaurants et chaînes d'alimentation) s'approvisionnent à l'extérieur, parce qu'il n'y a pas dans la région d'entreprises capables de satisfaire leur demande. L'Abattoir Legrade du Bic constituait un embryon d'outil; depuis l'automne dernier, cet abattoir est fermé et les 35 travailleurs qui en vivaient sont presque tous en chômage.

Il est temps de rompre ce cercle.

Nous avons les marchés, nous avons un projet qui a déjà coûté beaucoup de ressources, nous avons une production déjà suffisante, nous avons un promoteur fiable; que nous manque-t-il? Une volonté politique de nos gouvernants? Des élus régionaux capables d'insuffler à ceux qui décident cette volonté politique? C'est ce que les semaines qui viennent nous feront voir.

Lucien Cimon
Président du Comité de promotion de l'abattoir-charcuterie régional



Samedi, le 13 mars. La douce quiétude du petit et très beau village de Bic, tout près de Rimouski, est joyeusement remise en cause par un grand branle-bas populaire: manifestation, parade de machineries agricoles, abattage et dépeçage d'animaux au grand jour, dégustation de bonnes viandes de chez nous et pour arroser le tout, une gamme variée de discours de solidarité.

Le prétexte à tout ce branle-bas, la fermeture de l'abattoir Legrade, l'automne dernier, et l'appui massif à un projet d'un nouvel abattoir-charcuterie régional. Au village et autour, cette fermeture touche un peu tout le monde: les

"nous ne voulons pas mourir chômeurs!"

Depuis la fermeture, nous avons les prestations de chômage, nous devons nous serrer la ceinture comme nous le demandent si bien nos gouvernements, avec tous les problèmes qui existent présentement dans une région où le chômage est élevé. Présentement, seulement trois de nos compagnons de travail se sont

trouvé un emploi.

Après six mois, nous pensons que c'est fini le temps de nous apitoyer sur notre sort et de faire des analyses, nous devons tous ensemble, ex-employés de Legrade, producteurs agricoles, marchands en alimentation, consommateurs, travailleurs de la région, etc. exiger l'implication immédiate

des différents paliers de gouvernement afin d'appuyer notre démarche pour l'implantation d'un abattoir-charcuterie régional à Bic avec un promoteur qui a tout en main sauf les subventions nécessaires.

Gabriel Brillant et Raymond Parent, pour le Syndicat des employés de l'abattoir de Bic



C'EST TOUJOURS LE TEMPS DE BÂTI

du Bic, dans le bas St-Laurent

trente-cinq ouvriers qui y travaillaient, les producteurs agricoles qui y vendaient leurs "têtes", les commerçants qui s'y approvisionnaient et enfin, les consommateurs. Alors, tout le monde se sent aussi concerné par la nécessité de rouvrir un nouvel abattoir.

Une manifestation, une fête, qui sont l'occasion du lancement d'un journal portant sur la question. Ce journal est aussi le reflet de ce qu'est la manifestation, de ce qu'est la fête: tout le monde s'y raconte, parle de ses problèmes, précise pourquoi il faut s'impliquer dans le projet d'un nouvel abattoir. Allons voir et écouter de plus près...



le comité d'implantation

Un comité est composé des personnes bénévoles agissant à titre individuel ou comme représentants de groupes de la région. Il regroupe actuellement:

- des représentants des ex-travailleurs de l'abattoir Legrade
- un représentant du Conseil Central CSN
- un représentant de l'U.P.A. (Syndicat de base, Cap-à-l'original)
- des représentants du Conseil municipal du Bic
- un représentant des Regroupements des citoyens du Bic
- un représentant de l'U.P.A. régionale (personne-ressource)
- un représentant de l'Association des marchands de Rimouski
- des personnes bénévoles connues pour leur implication active dans le milieu
- personne-ressource: la Coop agricole du Bas St-Laurent.

"encore moins libre sans salaire et sans emploi"

Mario Roussel, ex-travailleur de l'Abattoir de Bic, 27 ans, marié et père de Geneviève, une toute petite fille de deux ans.

"Ça faisait dix ans que je travaillais à l'abattoir. Mon père y travaillait aussi. Me voilà sur le chômage. À Rimouski, les jobs sont très rares. On dit que c'est un temps mort, et

c'est de plus en plus mort. Même ceux qui ont de bonnes situations perdent de plus en plus leur emploi.

Pour le moment, si ma femme ne travaillait pas, c'est certain qu'on n'arriverait pas.

Tu fais attention. Tu ménages sur tout, tu ne fais pas de sortie. Tu remets tous tes projets de

côté pour un bon bout de temps. Finalement, tu te retrouves encore moins libre parce que sans salaire et sans emploi!

Faut tout tenter pour faire aboutir le projet d'un nouvel abattoir. C'est pas seulement nous autres, mais aussi pour beaucoup d'autres, les cultivateurs, par exemple."

DEMAIN...?



CA DEPEND DE NOUS TOUS!

QUAND ON NE VEUT PAS MOURIR!

Les objectifs du Comité

1. Regrouper les intervenants touchés par la fermeture de l'abattoir Legrade.

2. Informer la population producteur et consommateurs) de la situation du secteur des viandes dans l'Est: capacité de production, les marchés, la capacité de transformation, etc. et, des avantages de la transformation chez-nous.

3. Acheminer les pressions de ces gens et de ces groupes à qui de droit pour que des décisions politiques favorables soient prises dans les plus brefs délais.

lock-out à la garderie Drummond

LES GARDERIES **DES SERVICES PRIVÉS** **OU PUBLICS?**

la démocratie,
version de Gisèle
Pelletier

Depuis le 10 février dernier, les huit travailleuses de la Garderie Drummond, à Drummondville, sont en lock-out. Ainsi, depuis près de deux mois, 73 enfants sont privés de leur service de garde à cause d'une patronne qui ne veut pas de syndicat chez elle.

Le syndicat des employées de la garderie Drummond a reçu son accréditation le 23 mars 1981, soit depuis plus d'un an déjà. La patronne, Gisèle Pelletier, n'avait cependant pas attendu cette date pour tenter de se débarrasser du syndicat CSN.

Dès la signature des cartes par 13 des 15 employées en août 1980, l'offensive patronale contre le syndicat a été déclenchée. D'abord, dès le mois d'août, quatre congédiements puis, à force de harcèlement, une démission. Sans compter la mise sur pied d'un syndicat de boutique, auquel une syndiquée CSN adhéra.

Madame Pelletier croyait sans doute, à ce moment, s'être débarrassé du syndicat, "de cette bande de niaiseuses", comme elle l'a dit elle-même.

Malheureusement pour elle, le syndicat de boutique a été débouté par le commissaire Boisclair et l'administration se vit dans l'obligation d'entreprendre des négociations avec le syndicat CSN. Cela ne modifia pas la volonté de Gisèle Pelletier de casser le syndicat: des offres monétaires ridicules, des avantages inexistantes, des clauses normatives sans intérêt... Tant et si bien que les travailleuses de la garderie refusèrent ces offres à 87.5% au début de février.

Maintenant c'est le lock-out, la garderie est fermée. Fin-février, une autre tentative de négociation a eu lieu, un autre échec. La pa-



tronne a dit à des parents que les employées demandaient trop, qu'elles étaient une gang de poires qui allaient poitrer une couple

de mois.

Alors qu'elle le sache: les syndiquées de la garderie Drummond sont capables d'en prendre.



Le 15 octobre 1980, les parents-usagers de la Garderie Drummondville se réunissent et élisent un comité de onze parents pour l'année 80-81. Dans les semaines qui suivent, ce comité se réunit à quelques reprises et demande des informations sur les hausses de tarif à venir ainsi que sur le dossier de syndicalisation des employé-e-s.

La directrice Gisèle Pelletier, devant tant de contestation, refuse de rencontrer le comité de parents et convoque plutôt des assemblées d'information. Devant la contestation grandissante sur la qualité de la nourriture, le conseil d'administration de la garderie révoque le comité de parents en changeant le nom de la garderie: la garderie Drummondville devient la garderie Drummond.

Face à cette situation, une assemblée générale est convoquée pour le 7 novembre, soit deux jours plus tard. Or deux heures avant cette assemblée, les enfants du président et du vice-président du comité de parents sont expulsés de la garderie, ce qui a pour effet d'empêcher ces parents de participer à l'assemblée.

Voilà comment s'exprime la démocratie dans cette entreprise privée qu'est la garderie Drummond. La seule chose que ces parents se demandent: "Qu'est-ce qu'il advient des enfants là-dedans?"

Dans l'entretien ménager, l'exploitation, les conditions de travail dangereuses, les salaires minimes, l'insécurité, le monde connaît ça.

Plusieurs groupes de travailleurs et travailleuses de ce secteur ont décidé de briser leurs chaînes et depuis plus de deux ans, la CSN les appuie dans leurs efforts.

Parmi eux, ceux et celles de Surentec, qui sont à négocier leur convention collective, avec, comme principaux points de discussion, la santé-sécurité au travail, les sous-contractants et les droits de gérance.

il est malsain de fouiller dans les ordures

Ces deux dernières années, à Surentec, un employé sur trois a été victime d'un accident de travail.

négociations dans l'entretien ménager

GESTION OU INDIGESTION?

Les exigences et la négligence des patrons sont les causes de ces accidents: travaux trop lourds, rythme de travail exagéré, fatigue, tension, équipement défectueux, manque de matériel... Les syndiqué-e-s doivent s'en préoccuper, les patrons ne le feront pas.

balayons les sous-contractants

Voilà une des pires exploitations dans l'entretien ménager. La sous-traitance, c'est le travail à forfait, exécuté pour un montant fixe. La seule chose qui est

demeurée au sous-traitant, c'est que la job soit faite dans les délais prévus.

Les sous-traitants sont généralement d'anciens contremaîtres recyclés dans la sous-traitance. Ils emploient des travailleurs non-syndiqués, les paient souvent moins que le décret l'exige ou les font travailler à la job.

En fin de compte, ces travailleurs et travailleuses ne jouissent d'aucune protection et les boss qui engagent les sous-contractants font un profit de 12% à 15% du prix chargé au client sans faire aucun effort, sauf

signer un chèque. Ce sont les employé-e-s qui paient.

droits de gérance: les boss sont bouchés dur

Chez Surentec, les boss ont décidé de s'accorder tous les droits et ils voudraient que les syndiqué-e-s disent oui-oui; droit de déterminer les méthodes et les horaires de travail, droit d'augmenter, de limiter, de réduire ou de cesser les opérations, droit de déterminer les exigences des tâches... droits... droits... droits...

Face à ces prétentions patronales, héritage des conventions du local 298, les syndiqué-e-s de Surentec veulent des articles de convention sur les heures de travail, les postes vacants, la sécurité d'emploi, les mesures disciplinaires et les charges de travail.



Le deuxième Sommet Populaire de Montréal

VERS UNE ORGANISATION PERMANENTE

Syndicats et groupes populaires de la région de Montréal se préparent activement à la tenue en fin de semaine prochaine (2, 3 et 4 avril) du deuxième Sommet populaire.

Au moment d'aller sous presse les inscriptions vont bon train. Plus d'une trentaine de syndicats et une soixantaine de groupes ont déjà confirmé leur participation à cette rencontre.

Pendant trois jours, ces délégué(e)s déjà inscrit(e)s et ceux et celles qui les rejoindront, s'interrogeront ensemble sur la manière de bâtir une solidarité nouvelle.

une organisation permanente

Mais le Sommet ne fera pas que questionner. Les réponses permettront de passer à l'action. Une action que militants et militantes attendent depuis longtemps.

Le deuxième Sommet populaire doit en effet précéder à la mise sur pied d'une organisation permanente constituée conjointement par les groupes et les syndicats.

Cette organisation permanente, véritable voix des classes populaires, verra à initier des actions unitaires et concertées sur tout ce qui touche l'ensemble des conditions de vie et des conditions de travail.

Le Sommet populaire permettra d'ailleurs de faire le point sur ces revendications communes. Soumises à l'approbation des délégué(e)s, elles constitueront la base des revendications futures.

Au nombre de ces plateformes qui touchent à l'essentiel de ce qui fait notre

vie quotidienne, l'on retrouve par exemple:

- l'abolition des heures de travail supplémentaires obligatoires;

- l'abolition de la soustraction, du travail au rendement et du travail à temps partiel;

- arrêt des coupures, création réelle d'emplois et accès à la syndicalisation;

- création d'organisations d'usagers;

- l'abolition de toute forme de sexisme dans l'éducation;

- le droit pour les autochtones à contrôler eux-mêmes leur système d'enseignement;

- la démocratisation de l'accès aux mass-média;

- la mise sur pied d'un réseau d'information et de liaison des média populaires et syndicaux de la région de Montréal;

- le maintien et l'intensification du programme HLM et la réduction du coût des loyers;

- étendre le service de transport pour handicapés;

- gel des prix de tous les services essentiels d'utilité publique.

- etc.

L'organisation permanente fournira l'occasion aux groupes et aux syndicats d'intervenir ensemble sur des enjeux qui nous touchent tous de très près. Que l'on songe seulement aux luttes contre les coupures.

Ce type d'intervention permettra le dépassement des luttes sectorielles et locales. Ainsi les actions ne seront plus séparées les unes des autres. La sensibilisation, la mobilisation et l'intervention se feront dorénavant avec l'assentiment de l'ensemble des classes populaires.

sommet populaire

les 2,3,4 avril '82

polyvalente Jeanne-Mance,
au 4240 rue de Bordeaux
(au coin de Rachel)

un colloque sur nos conditions de vie

<p style="text-align: center;"><i>colloque</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>vendredi soir</i> le 2 avril à 19h.30 <p style="text-align: center;"><i>ouverture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>samedi</i> le 3 avril de 9 à 17h. <p style="text-align: center;"><i>ateliers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>dimanche</i> le 4 avril de 9 à 17h. <p style="text-align: center;"><i>plénière</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>la manif</i></p> <p style="text-align: center;">intercentrales SAMEDI, LE 3 AVRIL A MIDI au parc Lafontaine</p> <p style="text-align: center;"><i>la fête</i></p> <p style="text-align: center;">SPECTACLE au LE PLATEAU 3700 Calixa-Lavallée (parc Lafontaine) à 20h. suivi d'un beau défilé pour se rendre à la polyvalente</p> <p style="text-align: center;">JEANNE-MANCE 4240 Boreaux (coin Rachel) pour le</p> <p style="text-align: center;"><i>Bal populaire</i></p> <p style="text-align: center;">dimanche, le 4 avril à 9 h.</p> <p style="text-align: center;"><i>brunch</i> brioches et café</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

sommet populaire à Trois-Rivières

SOLIDARITÉ ET ESPOIR DE CHANGEMENT

À l'initiative du Conseil central de Trois-Rivières, un Sommet populaire réunissant des membres de la CSN, de la CEQ, du SPIIQ et des représentants d'une trentaine de groupes populaires de la région s'est tenu les 19 et 20 mars dans cette ville.

Le thème "pour construire notre unité" s'est concrétisé de façon très vivante par des échanges entre travailleurs des secteurs privé et public, des travailleurs et des chômeurs et assistés sociaux, des hommes et des femmes. Les préjugés répandus par les gouvernements et la presse envers les "privilegiés" du secteur public, les assistés sociaux et les chômeurs ont été balayés pour faire place à une prise de conscience des intérêts convergents qui unissent tous ces groupes.

Les quelque 175 participants, délégués par leur organisation respective, se sont penchés en particulier sur les problèmes municipaux (logement, loisirs, transport en commun...) et les conséquences de la crise



sur les droits sociaux et les conditions de vie du peuple. Il en est ressorti une volonté d'agir de façon unifiée contre toute atteinte aux droits de l'un ou l'autre groupe.

Au niveau régional, les délégués ont fait l'unanimité pour demander l'achèvement du projet de HLM à Trois-Rivières, l'amélioration du transport en commun et la décentra-

lisation des loisirs. Autant de revendications qu'on projette de défendre conjointement aux assemblées municipales.

Les gouvernements, qu'il soit municipal, provincial ou fédéral ont été identifiés comme les véritables responsables de la dégradation des conditions de vie du peuple travailleur.

Les organisations partici-

pantes se sont engagées à diffuser la plate-forme de revendications des femmes définie à l'occasion du 8 mars. Le sort des retraités, des chômeurs et des étudiants a également fait l'objet de nombreux débats.

Pour concrétiser le consensus dégagé à l'occasion de ce Sommet populaire, il a été décidé de définir une stratégie commune d'intervention publique en réponse à toute tentative des gouvernements de s'en prendre aux droits acquis de l'un ou l'autre groupe. Un comité permanent de liaison entre le mouvement syndical et populaire a été mis sur pied et déjà il s'affaire à mobiliser les forces pour la manifestation du 3 avril à Montréal. Cette mobilisation sera suivie d'une autre à Québec le 21 avril lors d'une manifestation provinciale pour les droits des assistés sociaux.

L'un des acquis les plus importants de ce Sommet a été de susciter un espoir de changement dans la région. Et les délégués se sont entendus pour répéter l'expérience l'an prochain.



UN TICKET MODÉRATEUR AU CEGEP ROSEMONT

Quand on parle de gratuité scolaire, il ne faut pas se leurrer. Au Cegep de Rosemont, l'éducation aux adultes a dû subir des compressions budgétaires de l'ordre de 500,000\$ et le secteur régulier de 450,000\$. En conséquence, l'équipe de professionnels qui donnait un support aux groupes populaires comme ceux de l'âge d'or, les groupes de femmes, etc., est passée de huit à trois membres.

Le nouveau mode de fonctionnement remet en question le principe de la gratuité scolaire car le budget est insuffisant, ce qui a eu pour effet d'établir des frais universels pour tous les étudiants de l'éducation aux adultes.

Un cours de 45 heures coûte maintenant 21.00\$ à l'inscription. Les femmes qui s'inscrivaient à des activités spécifiques payaient 35.00\$ pour l'inscription; il leur en coûte maintenant 84.00\$. Cette augmentation substantielle de frais a pour effet d'écarter les plus démunis de l'éducation populaire.

un comité d'usagers

Pour contrer les coupures, les usagers ont formé un comité afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il n'abolisse pas l'éducation populaire. Ce comité a permis d'obtenir un budget spécial de 200,000\$ pour la réalisa-

tion d'un projet de recherche-action. Mais même avec ce montant l'équipe des formateurs est restée réduite.

Le gouvernement en a donné juste assez pour faire cesser les pressions, mais pas assez pour maintenir et développer le service à la collectivité. C'est un budget de survie.

Les nouvelles normes, le coût élevé des frais d'inscription, la diminution des services, a forcé les étudiants à s'inscrire à moins de cours et à prolonger leur temps d'étude, ou encore à cesser carrément de prendre des cours.

Avant les coupures, les étudiants prenaient 3,5 cours par session. Maintenant, on se retrouve avec une moyenne inférieure à 1,5 cours par session.

Évidemment, étant donné la diminution du volume des activités, l'employeur en a profité pour faire des mises à pied chez les professionnels et les employés de soutien.

Il est clair que le gouvernement en coupant les structures d'appui à la formation populaire et en modifiant le mode de financement, a réduit l'accessibilité des travailleuses et des travailleurs provenant de classes populaires.

Le gouvernement a mis en place dans l'éducation des adultes le principe du ticket modérateur qu'il voulait imposer dans le secteur de la santé.



tournée de la FAS

CORRIVEAU DÉNONCE LE MINISTRE BÉRUBÉ

De passage à Sherbrooke, au Centre hospitalier de l'université de Sherbrooke, dans le cadre de la tournée provinciale des syndicats des affaires sociales, le président de la FAS a dénoncé le caractère anti-social des déclarations du président du conseil du trésor Yves Bérubé qui affirmait, la semaine dernière, en présentant les prévisions budgétaires du gouvernement, qu'en période de crise économique, toute croissance des dépenses ne peut être assumée que par les citoyens, au détriment de leur qualité de vie et de leur pouvoir d'achat.

Le président de la FAS

a souligné que le gouvernement s'attaque encore une fois à la population et aux moins bien nantis pour résoudre les problèmes économiques actuels alors qu'ils n'en sont aucunement responsables, pas plus que les salariés du secteur public. Le gouvernement ne veut pas, c'est de plus en plus clair, faire face aux vrais responsables de la crise économique actuelle, les possesseurs de capitaux: les financiers, qui continuent à nous exploiter avec notre propre épargne qu'ils nous prêtent à des taux d'intérêts usuraires, ou qu'ils exportent aux États-Unis.



pour les militants du CEGEP Lionel Groulx

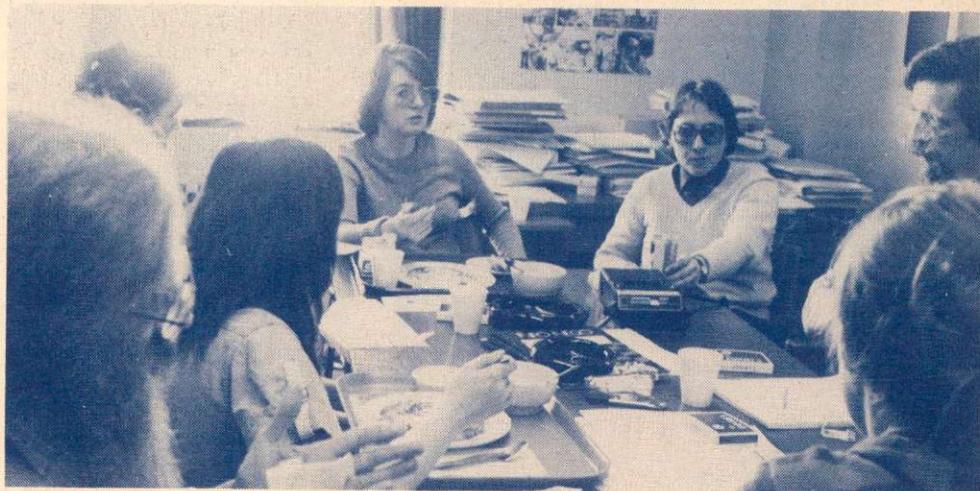
l'intersyndicale, une occasion d'augmenter son rapport de force

Au printemps 1981, l'administration du CEGEP Lionel Groulx de Sainte-Thérèse annonçait des coupures importantes chez le personnel de soutien. Vives réactions du syndicat, qui conclut finalement une entente avec l'employeur. Mais cela provoqua des insatisfactions auprès des autres syndicats, soit ceux des professeurs et des professionnels. C'est alors qu'ont mit sur pied à l'intérieur du CEGEP un comité intersyndical.

L'Intersyndicale est formé de trois syndicats affiliés à CSN: le syndicat des employés de soutien (140 membres), le syndicat des professionnels non-enseignants (22 membres) et le syndicat des professeurs (260 membres).

Le mode de fonctionnement est le suivant: deux délégués de chacun des syndicats forment un comité qui propose, sur différents sujets, des interventions ou des actions communes. Chaque syndicat conserve son autonomie et prend donc ses décisions, mais à partir de propositions d'interventions ou d'actions proposées par le comité de travail intersyndical.

L'intersyndicale, ce n'est pas nouveau au CEGEP Lionel Groulx, "Avant, ça n'existait qu'au moment des négociations. La concertation était ardue et nous manquions certainement de pratique et d'un vécu", s'accordent à dire les militants du regroupement intersyndical.



Toutefois, la dernière année fut l'occasion de se serrer les coudes davantage, d'être solidaires.

En effet, à l'annonce d'un surplus budgétaire de l'ordre de \$200,000, les représentants de l'intersyndicale ont pu obtenir du conseil d'administration une résolution sur la réouverture des négociations, sur les coupures de postes, et qu'on procède à l'analyse des besoins pédagogiques non-comblés.

D'autre part, pour la première fois dans l'histoire syndicale du CEGEP Lionel Groulx, une manifestation conjointe se tenait l'automne dernier, dans le cadre de la journée nationale de mobilisation des syndicats du secteur public CSN.

Le principal intérêt du travail en intersyndicale, c'est d'avoir une position commune, une même réponse aux attaques de l'employeur. "Il n'est plus question que l'on joue un groupe contre un autre", affirment les militants syndicaux.

Compte tenu de ces événements, ils semblent

optimistes à l'approche des prochaines négociations. Ils s'attendent à avoir à faire face au printemps à d'autres coupures

budgétaires. Leur meilleur moyen de riposte, ils l'ont trouvé. C'est à l'intérieur d'un regroupement syndical.

jeudi au Plateau

soirée d'information du CSSMM

Le syndicat des employés du Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain organise une soirée d'information pour rencontrer la population. Lors de cette assemblée, vous pourrez entendre des témoignages de personnes âgées, handicapées, des femmes et des jeunes en difficulté. Un représentant du syndicat fera le point sur la situation actuelle.

Cette soirée aura lieu le 1er avril prochain, à 7 hres p.m. à l'auditorium Le Plateau, 3700 Calixa-Lavallée (dans le parc La-fontaine, métro Sherbrooke).

sujets de discussion

Pour les personnes âgées, les jeunes en difficulté, les femmes chef de famille, les handicapées-és, les services offerts au Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain sont indispensables.

Actuellement, ces services sont en péril à cause des compressions budgétaires du gouvernement québécois. Déjà, 160 postes (emplois) ont été coupés et il y en aura bientôt 81 autres. C'est-à-dire qu'à peu près 20 pour cent du personnel aura quitté le C.S.S. d'ici les prochaines semaines.



Louis Philippe Roy (à gauche) est félicité par le président de la FAS, Donatien Corriveau

40 ans de vie syndicale

Lundi soir, le 22 mars, une fête avait été organisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis pour marquer les 40 ans de vie militante et syndicale de Louis-Philippe Roy. C'est lui qui en 1941 fondait le premier syndicat des employés de cet hôpital. Le syndicat fut dissout quelques années plus tard alors que monsieur Roy était rendu aux chantiers George Davie et Davie Shipbuilding où il travailla pendant 27 ans.

Là encore il participa à

la fondation des syndicats de ces chantiers maritimes.

De retour à l'Hôtel-Dieu de Lévis en 1968, il devint secrétaire du syndicat pendant quatre ans avant d'assumer la présidence pendant six années.

Même s'il ne participe pas directement comme officier de son syndicat aux luttes qui s'amorcent dans le secteur public présentement, monsieur Roy estime que ce seront les plus dures que les travailleurs et les travailleuses auront jamais connus.



Pour protester contre la fermeture du bloc 6, les syndiqués de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal ont mis en berne les drapeaux de nos gouvernants et ont hissé leurs propres drapeaux à la place.

des enseignants disponibles

On parle beaucoup de sécurité d'emploi dans le secteur public par les temps qui courent. C'est ainsi qu'on laisse entendre par exemple qu'il y a beaucoup de professeurs, dans les CEGEP, qui sont payés à ne rien faire.

Une étude réalisée par la Fédération nationale des enseignants québécois (CSN) démontre pourtant clairement que de telles affirmations sont dénuées de fondement.

C'est ainsi qu'en 1980-81, il y a eu 505 mises en disponibilité chez les professeurs de CEGEP, mais qu'il y a eu aussi 505 ouvertures de postes.

Durant cette même période, seulement 37 enseignants mis en disponibilité n'ont pas été utilisés d'une façon ou d'une autre, la plupart du temps à la suite d'un refus des patrons locaux.

Par ailleurs, il est bon de noter qu'à l'automne 1981, il y a eu 162 annulations de mises en disponibilité pour la simple raison que les prévisions de clientèle du ministère de l'éducation du Québec étaient trop conservatrices. D'ailleurs, les années se suivent... et se ressemblent dans les CEGEP, puisque qu'en 1981-82, seulement 31 enseignants mis en disponibilité ne travailleront pas, et cela est souvent le résultat d'un refus patronal de les utiliser. Et pour 1981-82, c'est 358 enseignants et enseignantes qui ont pourtant été mis en disponibilité.

Ces chiffres démon-

trent assez bien que ce sont souvent les prévisions pessimistes du ministère de l'Éducation du Québec qui provoquent une partie des mises en disponibilité de professeurs dans les CEGEP, et qu'il s'agit là de mises en disponibilité inutiles.

Ils démontrent clairement la volonté des professeurs de CEGEP de travailler, et non pas de rester en disponibilité... à ne rien faire, comme le laisse entendre la propagande patronale.

propagande biaisée

Dans la propagande biaisée qui circule un peu partout, on laisse circuler les chiffres donnant le nombre d'enseignants et d'enseignantes mis en disponibilité, donc qui coûtent de l'argent aux contribuables, tout en ne faisant rien.

On prend donc bien soin de ne pas mentionner que la très grande majorité de ces enseignants ne coûte rien de plus à l'État, car ils font de l'enseignement qui devrait être assumé de toute façon.

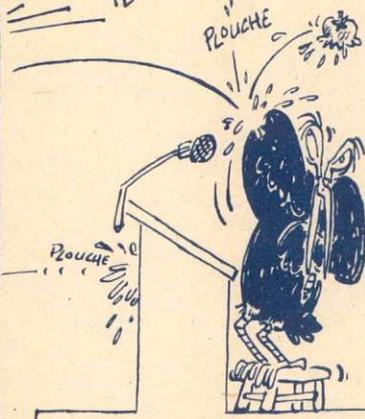
Il est bon de rappeler d'ailleurs à ce sujet la déclaration du Conseil supérieur de l'éducation en janvier dernier. "Il est faux de prétendre que les professeurs mis en disponibilité ne font rien: non seulement la plupart travaillent, mais la majorité d'entre eux ont été écartés inutilement de leurs postes."

CHOU-CHOU

JE N'ACCEPTERAI PLUS QU'ON ACCUSE MON MINISTRE DES FINANCES DE MANQUER DE PRÉCISION DANS SES CALCULS !



CHOOUUUH IL EST POURRI !...



MOI, JE NE CONNAIS PERSONNE QUI N'ATTEIGNE MIEUX QUE LUI SES OBJECTIFS



CHOÔUH C'EST UN PIED



ET CE N'EST PAS EN ME LANÇANT DES SOULIERS QUE VOUS ME FEREZ CHANGER D'AVIS !!!



JE LE DÉFENDS PARCE QUE JE SAIS QUE LUI AUSSI ME DÉFENDRAIT SI J'ÉTAIS ATTAQUÉ !



MERCI JACK ÇA M'A VRAIMENT TOUCHÉ !



...petites nouvelles...



organisation

les 1,500 agents de la paix du Québec votent une entente de services avec la CSN

Par une majorité de plus de 75%, les 1,500 agents de la paix des institutions pénales de juridiction québécoise ont voté en faveur d'une entente de services entre leur syndicat, l'Union des agents de la paix du Québec, et la CSN.

Plus de 90% des membres ont participé au scrutin secret tenu dans les vingt-neuf institutions de la province.

Par cette entente, l'Union pourra bénéficier de tous les services et du support technique de la CSN dans la négociation prochaine de sa première convention collective.

On sait que les agents de la paix ont obtenu récemment des amendements à la loi de la fonction publique leur permettant de se former en syndicat autonome. Accréditée par le ministère du travail le mois dernier, l'Union avait alors la possibilité de passer une entente de services avec la centrale syndicale de son choix. Soutenus dans leur démarche par la CSN depuis le tout début, les agents de la paix ont donc confirmé leur satisfaction envers les services fournis par cette centrale.

Mont-Tremblant: tous les employé-e-s sont maintenant syndiqué-e-s

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la station touristique Mont-Tremblant, affilié à la CSN, vient de déposer une nouvelle requête en accréditation auprès du ministère du travail, cette fois pour représenter les quelque 200 employé-e-s de l'hôtel, des restaurants et des boutiques de l'entreprise.

On se souviendra que le syndicat avait déposé une première requête en accréditation, le premier février dernier, visant les 125 employé-e-s affectés à l'entretien des pistes de ski.

Depuis lors, l'employeur a tenté de contrer les efforts du syndicat affilié à la CSN en lui opposant une association de boutique, mais en vain: le syndicat CSN affirme en effet posséder une forte majorité d'adhérents dans chacun des deux groupes visés par ses requêtes en accréditation.



conflits de travail

en grève

En date du 12 mars '82, le nombre de conflits en cours dans les rangs de la CSN s'élevait à 21, dont 7 lock-out et une journée d'étude. 1,560 travailleurs y sont impliqués.

Holiday Inn: des travailleurs et travailleuses décidés à obtenir un bon contrat

Les 400 travailleurs-euses des Holiday Inn, place Dupuis et centre ville (CSN), qui tentent de négocier leur première convention collective CSN ont décidé de tenir une journée d'étude de 24 heures, vendredi, le 19 mars 1982.

Après plus de 15 rencontres de négociation entre les deux parties, l'employeur refuse toujours de reconnaître l'ancienneté, les heures de travail, la semaine de 40 heures garanties ainsi que plusieurs autres articles au chapitre du normatif. À noter que les clauses salariales n'ont pas encore été abordées.

Autre fait intéressant: l'avocat patronal est le même qui a été impliqué dans la négociation de l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy en 1979, soit Serge Brassard et qu'en plus le directeur général de Place Dupuis, Georges Larivé, était aussi à l'Auberge des Gouverneurs en 1979. Tous deux avaient été remerciés de leur service et le conflit s'était réglé rapidement.

Les travailleuses des Holiday Inn, Place Dupuis et centre ville (CSN) sont décidé(e)s plus que jamais à démontrer à leur employeur qui compte 5 autres hôtels à Montréal et une trentaine au Canada, qu'ils veulent une bonne convention et qu'ils prendront les moyens nécessaires pour l'obtenir et que ce n'est pas par des tactiques de bénévolat ou des autres cadres des hôtels "Holiday

Inn" que l'employeur va les décourager; au contraire, ils prendront les moyens nécessaires pour l'empêcher.

...

Sorel: rejet des offres de la Caisse pop

Les employé(e)s syndiqué(e)s de la Caisse populaire de Saint-Laurent à Sorel ont rejeté dans une proportion de 100% lors d'une assemblée générale le 23 mars les offres patronales.

Ces travailleur(euse)s, qui en sont à leur première convention collective, demandent la parité salariale avec leurs confrères des autres caisses populaires.

Après plusieurs rencontres de négociation intensive, un écart important demeure. C'est pourquoi les travailleurs(euse)s ont également voté à cette assemblée des moyens de pression allant jusqu'à la grève.

...petites nouvelles...



économie

Une nouvelle hausse de loyer? Lisez ceci:

Le regroupement des comités de logement et associations de locataires vient de publier un "Guide du locataire" traitant des augmentations de loyer et ce qu'il faut faire pour s'y opposer.

Beaucoup de locataires consacrent déjà plus de 25% de leurs revenus au logement quand ce n'est pas 35 ou 40%. Aux loyers trop chers, il faut ajouter le coût des services essentiels à l'habitation comme le chauffage, l'électricité etc.. Pour la majorité des locataires, subir une nouvelle augmentation implique de couper dans des besoins essentiels comme la nourriture, la santé...

La CSN a déjà établi des revendications, dont:

- un contrôle des loyers obligatoire et universel
- l'existence d'un tribunal administratif gratuit et efficace
- la reconnaissance du droit au recours collectif face aux propriétaires immobiliers et à la régie du logement
- que les ménages qui ont déjà accédé à la propriété de leur résidence ne soient pas dépossédés de leur maison en raison du coût des taxes ou de la hausse des taux d'intérêt hypothécaires
- que la reprise de possession par un prêteur

soit interdite si le propriétaire est en défaut de rembourser son hypothèque à cause d'une grève ou d'un lock-out, d'une mise-à-pied suite à des coupures de postes ou à une fermeture ou parce qu'il est en période de chômage.

- contre toute forme de discrimination contre les femmes célibataires, les immigrants, les assistés sociaux...

La brochure est disponible au coût de \$1.50 au:

Regroupement des comités de logement et associations de locataires
1331-A rue Ste-Catherine est,
Montréal, Québec.
H2L 2H4

...

aucune hausse de loyer dans les coopératives de Longueuil

Les membres de la moitié de dix-sept (17) coopératives d'habitation de Longueuil n'auront, en juillet prochain, aucune hausse de loyer. Quant aux membres faisant partie des autres coopératives ils devront absorber... une augmentation de loyer d'environ \$10.00 par mois.

Ces coopératives, selon le Groupe d'animation du logement communautaire de Longueuil, sont habitées par des familles à revenus modestes qui versent, pour la plupart, \$160.00 par mois pour le logement.

La recette...

D'après les intervenants communautaires en logements, la recette qui permet d'obtenir des loyers à si bon marché repose sur

quatre (4) facteurs principaux: **les coops ne recherchent pas le profit, les économies sont réalisées car les membres entretiennent et gèrent leurs immeubles, les coops ont droit à des subventions des gouvernements provincial et fédéral car elles sont à la disposition des familles à revenus modiques**, et enfin, en tant que co-propriétaires, les membres ne laissent pas leur logement se détériorer mais entretiennent et améliorent leurs habitations.

Rappelons que plusieurs locataires auront, partout au Québec, à subir des hausses de loyer variant entre 20% et 40%.



négo-ciations

La CSN-construction présente ses demandes

Devant le refus de la FTQ-construction de reconnaître qu'aucune discrimination ne soit exercée sur les chantiers de construction au Québec, les délégués de la CSN-construction réunis en bureau fédéral ont décidé de présenter leurs propres demandes à l'AECQ (Association des Entrepreneurs en Construction du Québec).

Après une large consultation chez les membres, il a été défini que ces demandes porteraient surtout sur le rattrapage, l'indexation

et l'enrichissement naturel.

M. Florent Audette a été choisi comme porte-parole de la CSN-construction à la table de négociation. Les délégués ont également entériné la formation du comité de négociation et du comité de structure d'appui à la négociation, en y ajoutant un comité restreint composé de 2 représentants de syndicats et du coordonnateur provincial.



nouvelles publications

le point sur la crise

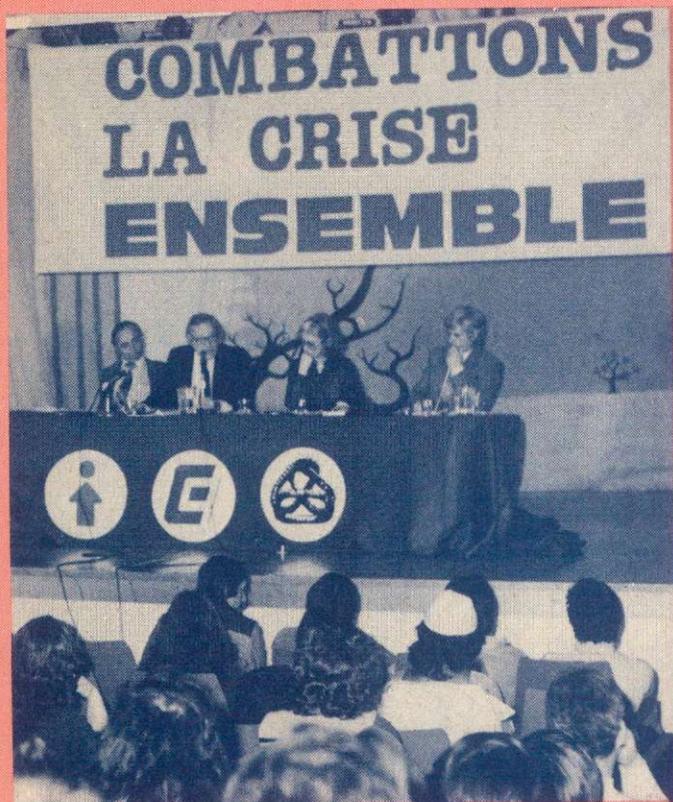
Depuis plus de deux ans, le **centre populaire de documentation**, 1212 Panet, Montréal, publie une revue de presse mensuelle, **le point sur la crise**, qui permet d'avoir un aperçu des données et des faits qui touchent les conditions de vie et de travail de la majorité de la population en cette période de crise économique. Vous pouvez vous abonner.

...

FNEQ: info-négo

La FNEQ (CSN) vient de publier deux nouveaux dossiers sur les négociations des syndicats dans les cégeps, le premier sur **la tâche**, le second sur **la représentativité syndicale**. Pour informations: Gaston Pouliot (514) 598-2246.

En marche vers le 3 avril



Les trois centrales dénoncent le budget de dépenses de Bérubé

Les trois centrales ont réagi immédiatement au budget de dépenses présenté mardi par le ministre Bérubé en l'attaquant durement. "Inefficace en regard de l'ampleur de la crise économique et injuste à l'égard des plus démunis, qui sont déjà les plus durement touchés", ont déclaré Norbert Rodrigue, Fernand Daoust et Robert Gaulin.

Ils ont qualifié de "provocation pure et simple" l'intention du gouvernement de réaménager unilatéralement les fonds de pension des employé(e)s du secteur public, malgré les assurances qu'avait données le premier ministre aux trois présidents à ce sujet, au cours d'une rencontre tenue le 2 mars.

À eux seuls, les secteurs de l'éducation et des affaires sociales absorbent la moitié des coupures, soit \$335 millions.

La mobilisation contre la crise économique s'est poursuivie à Trois-Rivières et Hull

La tournée entreprise par les dirigeants des trois centrales s'est poursuivie mardi à Trois-Rivières et mercredi à Hull, alors que Robert Gaulin, Fernand Daoust et Norbert Rodrigue ont continué de participer à des émissions de lignes ouvertes, donner des conférences de presse, accorder des entrevues radio-télévisées, portant toujours le même message de mobilisation unitaire face à la crise économique.

Au cours des assemblées publiques qui se sont tenues aux deux endroits et qui ont rejoint près de 600 personnes, les trois porte-parole ont repris les grandes revendications syndicales sur le salaire minimum, l'accès à la syndicalisation, le maintien des acquis so-

ciaux et la baisse des taux d'intérêts.

Pour Fernand Daoust, de la FTQ, il faut "combattre la psychose de la fatalité qui est en train de s'installer". Il s'en est pris à l'attitude du gouvernement péquiste, "qui se laisse facilement séduire par les grands discours patronaux".

Le président de la CEQ s'est particulièrement attaqué à l'annonce que le gouvernement comptait prélever \$150 millions dans les fonds de pension du secteur public. "Nous ne laisserons pas le gouvernement prélever cette taxe spéciale sur notre dos sans réagir", a prévenu Robert Gaulin.

Norbert Rodrigue, de son côté, a insisté sur la nécessité de mobiliser au maximum en vue de la ma-

nifestation du 3 avril. Il faut dépasser le stade du discours et livrer la marchandise. C'est ainsi qu'il devait répliquer à un intervenant "politique" que la prise de conscience n'augmentait pas à coups de marteau sur la tête et de faucille dans le derrière. "Notre responsabilité, a-t-il affirmé, c'est de proposer des alternatives de sortie de crise différentes de celles des Trudeau, Lévesque, MacEachen et Parizeau."

